

INSTITUT
MONTAIGNE



Sécurité nationale : quels moyens pour quelles priorités ?

Nicolas Baverez



NOTE AVRIL 2017

L'Institut Montaigne est un laboratoire d'idées - *think tank* - créé fin 2000 par Claude Bébéar et dirigé par Laurent Bigorgne. Il est dépourvu de toute attache partisane et ses financements, exclusivement privés, sont très diversifiés, aucune contribution n'excédant 2 % de son budget annuel. En toute indépendance, il réunit des chefs d'entreprise, des hauts fonctionnaires, des universitaires et des représentants de la société civile issus des horizons et des expériences les plus variés. Il concentre ses travaux sur quatre axes de recherche :

Cohésion sociale (école primaire, enseignement supérieur, emploi des jeunes et des seniors, modernisation du dialogue social, diversité et égalité des chances, logement)

Modernisation de l'action publique (réforme des retraites, justice, santé)

Compétitivité (création d'entreprise, énergie pays émergents, financement des entreprises, propriété intellectuelle, transports)

Finances publiques (fiscalité, protection sociale)

Grâce à ses experts associés (chercheurs, praticiens) et à ses groupes de travail, l'Institut Montaigne élabore des propositions concrètes de long terme sur les grands enjeux auxquels nos sociétés sont confrontées. Il contribue ainsi aux évolutions de la conscience sociale. Ses recommandations résultent d'une méthode d'analyse et de recherche rigoureuse et critique. Elles sont ensuite promues activement auprès des décideurs publics.

À travers ses publications et ses conférences, l'Institut Montaigne souhaite jouer pleinement son rôle d'acteur du débat démocratique.

L'Institut Montaigne s'assure de la validité scientifique et de la qualité éditoriale des travaux qu'il publie, mais les opinions et les jugements qui y sont formulés sont exclusivement ceux de leurs auteurs. Ils ne sauraient être imputés ni à l'Institut, ni, a fortiori, à ses organes directeurs.

INSTITUT
MONTAIGNE



Sécurité nationale : quels moyens pour quelles priorités ?

Nicolas Baverez,

*avocat, économiste, président du groupe de travail
de l'Institut Montaigne sur la sécurité nationale,*

avec le concours de :

Aulde Courtois,

auditrice de la 69^e session nationale « politique de défense », IHEDN,

Jacques Gérard,

préfet de région,

Baudouin d'Hérouville,

Emmanuel de Roméont,

général de Corps Aérien (en congé du personnel navigant),

Stéphane Volant,

secrétaire général, SNCF.

NOTE - AVRIL 2017

*Il n'est désir plus naturel
que le désir de connaissance*

*« On ne ment jamais tant qu'avant les élections,
pendant la guerre et après la chasse. »*

Georges Clemenceau

La sécurité constitue désormais, avec le chômage, la première préoccupation des Français : 46 % d'entre eux placent la lutte contre le terrorisme en tête des priorités nationales. Cette prise de conscience de nos concitoyens est légitime et cohérente. Elle est à la mesure des risques qui pèsent aujourd'hui sur les démocraties, et en particulier sur la France, et de l'accroissement des menaces.

MONTÉE ET MUTATION DES MENACES

Les surprises stratégiques s'enchaînent. Depuis 2014, les chocs et les ruptures se sont multipliés, bousculant les analyses développées par les *Livres Blancs* de 2008 et de 2013.

- a. Le monde du XXI^e siècle devient extrêmement dangereux pour les démocraties confrontées simultanément au terrorisme islamique et à la pression des démocraties chinoise, russe et turque ; cette pression s'ajoute à l'hostilité de la théocratie iranienne et au chantage nucléaire de la Corée du Nord, qui s'émancipe de la tutelle de Pékin. Dans le même temps, les attaques cybernétiques se multiplient contre les entreprises, les institutions mais aussi la vie de la cité, comme le montrent les interventions de la Russie pour manipuler les opinions dans les campagnes électorales aux États-Unis et en Europe. La guerre est de retour et sort des cadres qui lui avaient été assignés durant la guerre froide. Elle mute en échappant au monopole des États, en se faisant asymétrique ou hybride et en se déployant au cœur des sociétés.
- b. Depuis 2015, s'affirme un puissant mouvement de réarmement dans le monde. Les dépenses militaires représentent environ 1 700 milliards de dollars,

soit 2,3 % du PIB mondial, et augmentent de 5 à 10 % par an. L'Asie investit 100 milliards de dollars de plus que l'Europe dans sa défense, notamment la Chine qui a augmenté son effort de 132 % en dix ans. Les nations émergentes se dotent de capacités aériennes, spatiales et de marines de haute mer. La prolifération nucléaire s'accroît, portée par la Corée du Nord, l'Inde et le Pakistan, tandis que l'Iran menace de relancer son programme militaire en cas de remise en cause de l'accord de Genève par les États-Unis. La Chine et la Russie déploient des moyens de cyberguerre considérables et multiplient les offensives, à l'image des attaques russes sur la Géorgie, l'Estonie, l'Ukraine ou sur le site du parti démocrate durant la campagne présidentielle américaine. En bref, l'Occident voit se réduire, voire disparaître, l'avantage technologique dont il disposait.

- c. Les démocraties sont, par ailleurs, profondément ébranlées par l'embarquée populiste des États-Unis qui, après avoir été très proches de provoquer une nouvelle déflation mondiale en 2008, minent les cadres et les règles de l'ordre mondial, à commencer par les traités de libre-échange et les alliances stratégiques, OTAN en tête.
- d. Les démocraties s'engouffrent dans la brèche et s'accordent sur l'émergence d'un nouvel ordre mondial post-occidental. Leurs régimes, qui institutionnalisent la violence à l'intérieur comme à l'extérieur, n'ont pas pour premier ennemi le fanatisme religieux mais les démocraties.

LA FRANCE EN PREMIÈRE LIGNE

En première ligne, la France et l'Europe sont particulièrement vulnérables. L'Europe est un continent vieux, riche et désarmé face à des peuples jeunes, pauvres et surarmés. La crise des migrants a démontré qu'elle ne contrôlait pas ses frontières. Les acquis de son intégration sont remis en question par le *Brexit*, au moment où elle ne bénéficie plus d'une garantie de sécurité automatique et fiable des États-Unis. Or, l'Europe subit la pression directe de la Russie de Vladimir Poutine et de la Turquie de Recep Erdogan. Elle constitue aussi un théâtre d'opérations privilégié pour les djihadistes, dont l'importance est renforcée par le recul de l'État islamique au Moyen-Orient à la suite des chutes programmées de Mossoul et Rakka.

La France, du fait de son histoire, de ses valeurs et de ses engagements au Sahel comme au Levant, est tout particulièrement visée par les islamistes. Ceux-ci dénie toute profondeur stratégique à notre pays en projetant des opérations militaires sur le territoire français et en retournant contre la nation une partie de la population radicalisée grâce aux réseaux sociaux. Notre pays est ainsi, depuis le début de 2015, au troisième rang dans le monde pour les victimes du terrorisme – en dehors des zones de guerre.

La responsabilité de la France en la matière est importante. Après le *Brexit*, elle demeure la seule nation européenne à disposer d'un siège de membre permanent au sein du conseil de sécurité de l'ONU, à assurer son autonomie de décision, à mettre en œuvre une dissuasion nucléaire indépendante, à posséder un modèle complet d'armée.

Le redressement économique de la France et le rétablissement de la sécurité intérieure et extérieure sont indissociables. Il n'existe pas de développement sans sécurité, comme l'a montré la chute du tourisme et des investissements à la suite des attentats de Paris et de Nice. Il n'existe pas davantage de sécurité sans développement qui, seul, peut assurer la soutenabilité de l'effort financier requis afin de protéger la population et le territoire français.

Voilà pourquoi, il est aujourd'hui indispensable de repenser la sécurité de notre pays dans une perspective globale, tout particulièrement pour ce qui concerne le territoire national. Voilà pourquoi il est impératif de réinvestir par la voie d'une loi de programmation pour la sécurité nationale qui se donnerait pour objectif d'affecter

à cette mission 3 % du PIB, dont 2 % pour la défense¹. Cette nouvelle impulsion inclurait également des éléments de programmation pour la justice, qu'il s'agisse de l'organisation et du fonctionnement des tribunaux ou de l'indispensable programme de construction de nouvelles prisons et de création de centres de déradicalisation.

¹ Rapport Institut Montaigne, *Refonder la Sécurité nationale*, proposition n° 9, septembre 2016.

LE GRAND ÉCART ENTRE LES AMBITIONS, LES MISSIONS ET LES MOYENS DES ARMÉES

Force est de constater que la France n'a pas su tirer les leçons des tragédies qui l'ont frappée. Notre pays ne dispose toujours pas d'une stratégie globale, d'une organisation et de moyens adaptés afin de lutter de façon efficace et durable contre le terrorisme, notamment sur le territoire national. Des moyens importants sont alloués à la lutte contre le terrorisme mais leur articulation demeure insuffisante. Il n'est donc pas exclu que de nouveaux drames comme ceux de *Charlie Hebdo*, du Bataclan ou de Nice puissent se reproduire, compte tenu de lacunes persistantes dans la coordination entre services de renseignement comme entre forces d'intervention.

Dans le même temps, le décalage entre le sur-engagement des armées et les moyens humains, matériels et financiers dont elles disposent n'a cessé de se creuser. Depuis 2013, le niveau d'activité des armées françaises se traduit par une consommation rapide de leur potentiel, en dépit d'un relèvement du budget de 31,4 milliards d'euros en 2015 à 32,7 milliards en 2017. Il ne prend en effet en charge que l'augmentation des effectifs et une amélioration de la condition des militaires.

La France déploie aujourd'hui 30 000 hommes en opérations, y compris sur le territoire national dans le cadre de Sentinelle qui a mobilisé jusqu'à 11 000 soldats désormais ramenés à 7 000. L'activité excède de 30 % les contrats opérationnels fixés par le *Livre Blanc* de 2013. Nos armées sont engagées sur quatre théâtres majeurs au lieu de trois et dirigent les opérations sur deux d'entre eux au lieu d'un seul. La Marine opère sur cinq théâtres, de l'Océan Indien au golfe de Guinée, au lieu de deux. L'Armée de l'Air déploie en permanence à l'extérieur 20 avions de chasse au lieu de 12, trois bases aériennes au lieu d'une et, sur une année, mobilise la quasi-totalité des équipages aptes à réaliser des missions de guerre.

L'outil militaire français se trouve aujourd'hui à la limite de la rupture, comme ce fut le cas pour l'armée britannique après ses engagements en Afghanistan et en Irak. Les munitions et les rechanges manquent. Le soutien et le service de santé montrent d'inquiétantes défaillances. Plus de 80 blindés déployés au Sahel ont été mis hors d'usage et 60 % des véhicules engagés par l'armée de terre en opérations ne sont toujours pas protégés contre les engins explosifs. La protection des soldats, des

matériels et des bases militaires est notoirement insuffisante. L'entraînement a été divisé par deux dans l'armée de terre depuis le déploiement de Sentinelle en 2015.

Des ruptures majeures de capacités sont constatées dans des domaines critiques : l'aviation de combat, les hélicoptères, l'aviation de transport et les avions de ravitaillement en vol, les drones, les missiles moyenne portée, les frégates qui doivent assurer la surveillance des approches de notre territoire tout en faisant face à la recrudescence des incursions des sous-marins russes. Ce qui est vrai des matériels s'applique aussi aux hommes, avec des difficultés croissantes pour recruter et à fidéliser des compétences rares – comme celles des pilotes, des atomiciens, des mécaniciens avion, des spécialistes de la cyber-sécurité ou de la gestion de données –, mais aussi pour motiver les soldats du rang sur des missions correspondant à leur engagement. À cela s'ajoute une dépendance vis-à-vis des États-Unis dans des capacités clés pour la conduite de nos opérations (ravitaillement en vol, drones de surveillance, renseignement...).

La réédition d'une opération comme Serval au Mali serait aujourd'hui impossible compte tenu de l'effondrement de l'entraînement, de l'usure et du manque de disponibilité des matériels ou encore de la pénurie de munitions. En d'autres termes, la France n'a plus aujourd'hui les moyens de régénérer son potentiel militaire et de maintenir le niveau de puissance militaire dont elle disposait il y a encore cinq ans.

La première explication réside dans l'incohérence qui se creuse entre les ambitions de la France, les missions des armées et les moyens financiers et humains qui leurs sont affectés. L'effort de défense a diminué de 5,79 % du PIB en 1960 à 3,10 % en 1980, 2,01 % en 2000 et 1,77 % en 2017 (pensions incluses), accompagnant la cannibalisation de l'État régalien qui n'est plus financé qu'à hauteur de 2,8 % du PIB contre 34 % pour les transferts sociaux. La défense a représenté 40 % des économies réalisées sur les dépenses de l'État au cours des dix dernières années. Les crédits des lois de programmation militaire de 2009 à 2014, puis 2014 à 2019, ont été amputés de 15 milliards d'euros, soit l'équivalent d'une année de dépenses d'équipement. Près de 49 000 postes de militaires ont été supprimés en une décennie, ce qui aboutit à un effectif de soldats professionnels inférieur de 10 000 au niveau de 1996 quand l'armée reposait encore sur les ressources de la conscription. Les opérations extérieures ont été systématiquement sous-estimées, budgétées à hauteur de 450 millions d'euros alors qu'elles coûtent, en moyenne, 1,2 milliard par an.

Le système de défense français est notoirement sous-financé par rapport à ses missions, ce qui compromet à court terme la pérennité du modèle complet d'armée. Ceci est confirmé par la comparaison avec les autres grandes nations européennes, sans même évoquer les États-Unis où Donald Trump entend rajouter 54 milliards de dollars supplémentaires à un budget de 664,06 milliards de dollars afin de porter l'effort de défense à 4 % du PIB. L'Allemagne consacre 37 milliards d'euros à sa défense, en 2017, et augmente son effort de 3 milliards par an, alors même qu'elle ne supporte pas les coûts de la dissuasion nucléaire et n'intervient que très peu à l'extérieur. Le Royaume-Uni a engagé la reconstitution de son potentiel militaire avec un budget de 42,08 milliards de livres correspondant à 2,2 % de son PIB et, là encore, sans soutenir d'engagements significatifs à l'extérieur.

UN CONSENSUS AMBIGU AUTOUR DE LA NORME OTAN DITE DES 2 % DU PIB

L'objectif de consacrer 2% du PIB en 2025 à la défense a été fixé par les chefs d'États au sommet de l'OTAN de Newport, en septembre 2014, et confirmé en juillet 2016 lors du sommet de Varsovie. Il est relayé par les pressions exercées par l'administration Trump sur les alliés des États-Unis, Allemagne en tête. Simultanément, l'accroissement de l'effort de défense fait l'objet d'un relatif consensus parmi les principaux candidats à la présidence de la République, Emmanuel Macron et François Fillon s'étant prononcés pour un effort de 2 % du PIB en 2025, Benoît Hamon pour 3 % du PIB consacrés aux dépenses de sécurité nationale – dont 1 % pour la sécurité intérieure – en 2022, Marine Le Pen pour investir 2 % du PIB dès 2018 et 3 % en 2022.

Au-delà de l'affichage d'un pourcentage du produit national, il est essentiel de chercher à clarifier les besoins et les engagements concernés.

10

L'ensemble des coûts induits afin de maintenir un modèle d'armée complet, pour tenir durablement le niveau d'engagement actuel et pour moderniser les deux composantes de la dissuasion nucléaire s'élèvent à près de 50 milliards d'euros entre 2018 et 2023, par rapport à la Loi de programmation militaire actualisée à hauteur de 32,78 milliards en 2017. Soit une somme très supérieure à la norme de 2 % du PIB, qui correspond à une somme comprise entre 43 à 46 milliards d'euros hors pensions (selon les hypothèses de croissance) à l'horizon de 2022. Partant de 32,7 milliards d'euros en 2017, cela impliquerait l'affectation supplémentaire de 2,5 milliards supplémentaires par an à la défense, à comparer à un effort de 1,7 milliard supplémentaire par an pour stabiliser le budget à son niveau actuel de 1,8 % du PIB.

Par ailleurs, il est essentiel de s'accorder sur le cadre macroéconomique qui sous-tend les scénarios financiers. Selon l'INSEE, aux termes des *Comptes de la Nation* publiés le 30 mai 2016, le PIB ressortit à 2181,1 milliards d'euros à fin 2015 : dès lors, un effort de 2 % représente aujourd'hui 43,622 milliards. De la même

manière il convient de préciser la définition de l'effort de défense selon que l'on inclut ou non les pensions et les anciens combattants².

² Il existe trois approches : le périmètre du ministère de la défense, le périmètre OTAN V1 et le périmètre OTAN hors pension V2. La dernière approche est la seule qui reflète réellement l'effort de défense.

« Les 28 États membres se sont engagés à consacrer 2 % de leur PIB au titre de la défense, et 20 % de cet effort à l'investissement dans les futurs équipements militaires à l'horizon 2025.

Comme le souligne le rapport annuel du secrétaire général de l'OTAN l'année 2015 a été marquée par un net allègement des coupes dans les dépenses de défense de la plupart des membres de l'Alliance. Aujourd'hui, cinq d'entre eux respectent le seuil de 2 % au moins du PIB consacré à la défense. Par ailleurs, seize alliés ont décidé d'augmenter le montant des dépenses de défense, douze ont accru la part du PIB allouée à la défense et 23 ont augmenté l'enveloppe destinée aux nouveaux équipements.

Pour rappel, plusieurs définitions de l'effort de défense sont possibles :

- le périmètre du ministère de la Défense (fixé en loi de finances initiale), 42 milliards d'euros en 2014 pour la France, soit 2 % du PIB ;
- le périmètre OTAN, dit V1, c'est-à-dire défense hors Anciens combattants, mais pensions comprises, 39,2 milliards d'euros en 2014 pour la France, soit 1,8 % du PIB ;
- le périmètre OTAN hors pensions, dit V2, 31,4 milliards d'euros en 2014 pour la France, soit 1,5 % du PIB. » *Rapport d'information sur l'évolution du rôle de l'OTAN* des députés Gilbert Le Bris et Philippe Vitel, du 3 février 2016.

SE DÉSENGAGER OU RÉINVESTIR, IL FAUT CHOISIR !

Si l'effort de défense continue à comporter une part de flou, les menaces, elles, sont bien réelles et précises. Aussi est-il urgent de remettre en cohérence les missions et les moyens de la défense face aux menaces qui pèsent sur notre sécurité.

La France est aujourd'hui à une heure de vérité : elle doit se désengager ou réarmer.

Le désengagement serait paradoxal. Il aboutirait à compromettre la sécurité de la France et des Français dans une période de remontée des risques stratégiques, donc de mettre en question – à terme – leur souveraineté et leur liberté. Il ne fait aucun doute que les menaces émanant du terrorisme islamique, des démocratures et du cybermonde sont durables et vont s'aggraver dans les prochaines années. Il est tout aussi certain que l'arrêt des opérations destinées à protéger le territoire national et ses approches comme des déploiements au Sahel et au Levant provoqueraient rapidement une multiplication des attaques terroristes.

Par ailleurs, les capacités militaires françaises sont un actif fondamental pour l'Europe après le *Brexit*, qui ampute l'Union du tiers environ de son potentiel militaire. L'abandon de la dissuasion nucléaire priverait la France comme l'Europe de toute réassurance au moment où le recours à des formes de chantage nucléaire se multiplie, de la Russie à la Corée du Nord, et où la garantie de sécurité des États-Unis devient aléatoire et conditionnelle.

Aussi est-il indispensable que le débat politique s'empare de la question des objectifs et des moyens de la défense, y compris autour des deux composantes de la dissuasion nucléaire dont les enjeux et les moyens doivent être explicités³.

Que voulons-nous faire ? D'un côté, assurer la sécurité des Français et du territoire en garantissant la continuité de la vie nationale en toutes circonstances. De l'autre, fournir le socle d'une Europe de la sécurité fondée sur la communauté de destin entre les nations qui forment le noyau dur de l'intégration du continent.

³ Le budget estimé aujourd'hui à environ 3,4 milliards d'euros par an, serait à l'horizon 2025, presque doublé pour atteindre environ 6 milliards d'euros.

Quelles missions souhaitons-nous assurer ? Au minimum, tenir dans la durée le niveau d'engagement des armées depuis 2013 et définir une doctrine et un contrat clairs d'engagement des forces sur le territoire national.

Quelles priorités en découlent ? La première urgence consiste à interrompre la diminution du potentiel militaire français et à reconstituer ses capacités, à hauteur de la situation du milieu des années 2000, au terme de la professionnalisation. Cela implique l'arrêt de la déflation des effectifs, mais aussi un vigoureux effort de maintenance pour faire passer le taux de disponibilité des matériels, compris entre 35 et 60 %, à 80 %. Deuxième orientation, la protection des véhicules et la modernisation des blindés de l'armée de terre ainsi que le comblement des ruptures de capacité dans le domaine des hélicoptères, du transport aérien, de l'aviation de combat, du ravitaillement aérien et des drones. La troisième direction porte sur le renouvellement de la dissuasion nucléaire qui constitue un enjeu vital pour la France comme pour l'Europe. Enfin, il convient de soutenir la recherche dans les technologies d'avenir et d'accompagner la montée en puissance des opérations dans les domaines du cyber et du traitement des données.

Quel effort financier engager ? La sincérité des comptes invite, en tout état de cause, à inscrire d'emblée dans le budget de la défense le financement des opérations extérieures à leur niveau réel, soit 1,2 milliard d'euros. D'ici à 2022, l'effort financier requis pour reconstituer le potentiel militaire français impliquera de réinvestir à partir de 2018 entre 2 et 2,5 milliards d'euros par an dans la défense.

LES CONDITIONS DU RÉINVESTISSEMENT

L'effort financier à accomplir pour préserver notre sécurité est très lourd compte tenu des contraintes qui pèsent sur les finances publiques de la France et des risques financiers qu'elles génèrent. Le réarmement, pour être efficace, doit s'inscrire dans des conditions strictes.

- a. La sécurité est globale et ne peut être seulement militaire. La France doit se doter et mettre en œuvre une stratégie globale de sécurité qui s'inscrive dans une logique réellement interministérielle. Ce ne sont pas seulement les moyens qu'il faut redimensionner mais les principes, les doctrines et les organisations qu'il faut repenser. En gardant à l'esprit que le réarmement, qui mobilise les citoyens au service de leur sécurité et de celle de la nation, est indissociable du redressement économique comme de la reconstitution du contrat social et politique de la nation. Le général de Gaulle rappelait à bon droit que « *la défense nationale est la première raison d'être de l'État* ». Sans défense, il n'est plus d'État. Et, sans État, il n'est pas plus de développement économique que de liberté.

- b. La sécurité est européenne et pas seulement nationale. La France doit jouer un rôle moteur dans la refondation de l'Europe autour de sa sécurité. Après le *Brexit*, elle demeure le seul pays européen disposant de l'autonomie de décision, des capacités et des compétences pour construire un système de défense face aux risques du XXI^e siècle. Au terme des accords de *Lancaster House*, signés en 2010, elle a mis en place une coopération militaire avec le Royaume-Uni tant sur le plan classique – avec la création d'une force interarmées dotée d'un commandement et d'un état-major – que sur le plan nucléaire, qui en font le pivot autour duquel gérer la communauté des intérêts stratégiques entre l'Union et le Royaume-Uni.

La France constitue donc le socle sur lequel construire une Europe de la sécurité, dont les principales missions seraient la lutte contre le terrorisme, la protection des infrastructures vitales et le contrôle des frontières extérieures du continent. Face aux pressions des démocraties et à leur utilisation des conflits hybrides, la notion de dissuasion conventionnelle mériterait d'être explorée. Elle prendrait tout son sens dans une dimension européenne en permettant de mobiliser nos partenaires et de coordonner les efforts de réarmement sur le continent.

Il convient également de dynamiser la coordination et la mutualisation des capacités européennes, y compris dans le domaine des forces. Enfin, le signal devrait être donné d'une relance des coopérations industrielles, notamment dans la construction navale.

- c. Le réinvestissement est indissociable d'un renforcement et non pas d'un ralentissement, voire de l'abandon des efforts de réforme et de modernisation du ministère de la défense. À ce titre, il reste fondamental de restaurer la prééminence de la décision politique en créant un Conseil de sécurité nationale (CSN) placé auprès du président de la République⁴.

⁴ Rapport Institut Montaigne, *Refonder la sécurité nationale*, septembre 2016 :

Proposition n° 1 : Mettre en place un Conseil de sécurité nationale (CSN) auprès du président de la République.

- Le CSN est une instance de préparation des décisions du président de la République réunissant des décideurs publics et pouvant accueillir des experts extérieurs pour faire émerger une pensée stratégique (consolider la fonction stratégie-anticipation-analyse) et assurer la coordination de la sécurité intérieure et extérieure.
- Il n'exerce pas de missions opérationnelles contrairement au *National Security Council* américain.

LES PUBLICATIONS DE L'INSTITUT MONTAIGNE

- L'Europe dont nous avons besoin (mars 2017)
- Tourisme en France : cliquez ici pour rafraîchir (mars 2017)
- Dernière chance pour le paritarisme de gestion (mars 2017)
- L'impossible État actionnaire ? (janvier 2017)
- Un capital emploi formation pour tous (janvier 2017)
- Économie circulaire, réconcilier croissance et environnement (novembre 2016)
- Traité transatlantique : pourquoi persévérer (octobre 2016)
- Un islam français est possible (septembre 2016)
- Refonder la sécurité nationale (septembre 2016)
- Brexain ou Brexit : Europe, prépare ton avenir ! (juin 2016)
- Réanimer le système de santé - Propositions pour 2017 (juin 2016)
- Nucléaire : l'heure des choix (juin 2016)
- Le numérique pour réussir dès l'école primaire (mars 2016)
- Retraites : pour une réforme durable (février 2016)
- Décentralisation : sortons de la confusion / Repenser l'action publique dans les territoires (janvier 2016)
- Climat et entreprises : de la mobilisation à l'action / Sept propositions pour préparer l'après-COP21 (novembre 2015)
- Discriminations religieuses à l'embauche : une réalité (octobre 2015)
- Sauver le dialogue social (septembre 2015)
- Politique du logement : faire sauter les verrous (juillet 2015)
- Faire du bien vieillir un projet de société (juin 2015)
- Dépense publique : le temps de l'action (mai 2015)
- Apprentissage : un vaccin contre le chômage des jeunes (mai 2015)
- Big Data et objets connectés. Faire de la France un champion de la révolution numérique (avril 2015)
- Université : pour une nouvelle ambition (avril 2015)
- Big data et objets connectés : faire de la France un champion de la révolution numérique (avril 2015)
- Rallumer la télévision : 10 propositions pour faire rayonner l'audiovisuel français (février 2015)

- Marché du travail : la grande fracture (février 2015)
- Concilier efficacité économique et démocratie : l'exemple mutualiste (décembre 2014)
- Résidences Seniors : une alternative à développer (décembre 2014)
- Business schools : rester des champions dans la compétition internationale (novembre 2014)
- Prévention des maladies psychiatriques : pour en finir avec le retard français (octobre 2014)
- Temps de travail : mettre fin aux blocages (octobre 2014)
- Réforme de la formation professionnelle : entre avancées, occasions manquées et pari financier (septembre 2014)
- Dix ans de politiques de diversité : quel bilan ? (septembre 2014)
- Et la confiance, bordel ? (août 2014)
- Gaz de schiste : comment avancer (juillet 2014)
- Pour une véritable politique publique du renseignement (juillet 2014)
- Emploi : le temps des (vraies) réformes ? Propositions pour la conférence sociale de juillet 2014 (juillet 2014)
- Rester le leader mondial du tourisme, un enjeu vital pour la France (juin 2014)
- Pour une fonction publique audacieuse et « Business friendly » (avril 2014)
- Passion française. Les voix des cités (avril 2014)
- Alléger le coût du travail pour augmenter l'emploi : les clés de la réussite (mars 2014)
- 1 151 milliards d'euros de dépenses publiques : quels résultats ? (février 2014)
- Une nouvelle ambition pour l'apprentissage : dix propositions concrètes (janvier 2014)
- Comment renforcer l'Europe politique (janvier 2014)
- Améliorer l'équité et l'efficacité de l'assurance chômage (décembre 2013)
- Santé : faire le pari de l'innovation (décembre 2013)
- Afrique-France : mettre en œuvre le co-développement
Contribution au XXVI^e sommet Afrique-France (décembre 2013)
- Chômage : inverser la courbe (octobre 2013)
- Mettre la fiscalité au service de la croissance (septembre 2013)

- Vive le long terme ! Les entreprises familiales au service de la croissance et de l'emploi (septembre 2013)
- Habitat : pour une transition énergétique ambitieuse (septembre 2013)
- Commerce extérieur : refuser le déclin
Propositions pour renforcer notre présence dans les échanges internationaux (juillet 2013)
- Pour des logements sobres en consommation d'énergie (juillet 2013)
- 10 propositions pour refonder le patronat (juin 2013)
- Accès aux soins : en finir avec la fracture territoriale (mai 2013)
- Nouvelle réglementation européenne des agences de notation : quels bénéfices attendre ? (avril 2013)
- Remettre la formation professionnelle au service de l'emploi et de la compétitivité (mars 2013)
- Faire vivre la promesse laïque (mars 2013)
- Pour un « New Deal » numérique (février 2013)
- Intérêt général : que peut l'entreprise ? (janvier 2013)
- Redonner sens et efficacité à la dépense publique
15 propositions pour 60 milliards d'économies (décembre 2012)
- Les juges et l'économie : une défiance française ? (décembre 2012)
- Restaurer la compétitivité de l'économie française (novembre 2012)
- Faire de la transition énergétique un levier de compétitivité (novembre 2012)
- Réformer la mise en examen
Un impératif pour renforcer l'État de droit (novembre 2012)
- Transport de voyageurs : comment réformer un modèle à bout de souffle ? (novembre 2012)
- Comment concilier régulation financière et croissance :
20 propositions (novembre 2012)
- Taxe professionnelle et finances locales : premier pas vers une réforme globale ? (septembre 2012)
- Remettre la notation financière à sa juste place (juillet 2012)
- Réformer par temps de crise (mai 2012)
- Insatisfaction au travail : sortir de l'exception française (avril 2012)
- Vademecum 2007 – 2012 : Objectif Croissance (mars 2012)

- Financement des entreprises : propositions pour la présidentielle (mars 2012)
- Une fiscalité au service de la « social compétitivité » (mars 2012)
- La France au miroir de l'Italie (février 2012)
- Pour des réseaux électriques intelligents (février 2012)
- Un CDI pour tous (novembre 2011)
- Repenser la politique familiale (octobre 2011)
- Formation professionnelle : pour en finir avec les réformes inabouties (octobre 2011)
- Banlieue de la République (septembre 2011)
- De la naissance à la croissance : comment développer nos PME (juin 2011)
- Reconstruire le dialogue social (juin 2011)
- Adapter la formation des ingénieurs à la mondialisation (février 2011)
- « Vous avez le droit de garder le silence... »
Comment réformer la garde à vue (décembre 2010)
- Gone for Good? Partis pour de bon ?
Les expatriés de l'enseignement supérieur français aux États-Unis (novembre 2010)
- 15 propositions pour l'emploi des jeunes et des seniors (septembre 2010)
- Afrique - France. Réinventer le co-développement (juin 2010)
- Vaincre l'échec à l'école primaire (avril 2010)
- Pour un Eurobond. Une stratégie coordonnée pour sortir de la crise (février 2010)
- Réforme des retraites : vers un big-bang ? (mai 2009)
- Mesurer la qualité des soins (février 2009)
- Ouvrir la politique à la diversité (janvier 2009)
- Engager le citoyen dans la vie associative (novembre 2008)
- Comment rendre la prison (enfin) utile (septembre 2008)
- Infrastructures de transport : lesquelles bâtir, comment les choisir ? (juillet 2008)
- HLM, parc privé
Deux pistes pour que tous aient un toit (juin 2008)
- Comment communiquer la réforme (mai 2008)
- Après le Japon, la France...
Faire du vieillissement un moteur de croissance (décembre 2007)

- Au nom de l'Islam...
Quel dialogue avec les minorités musulmanes en Europe ? (septembre 2007)
- L'exemple inattendu des Vets
Comment ressusciter un système public de santé (juin 2007)
- Vademecum 2007-2012
Moderniser la France (mai 2007)
- Après Erasmus, Amicus
Pour un service civique universel européen (avril 2007)
- Quelle politique de l'énergie pour l'Union européenne ? (mars 2007)
- Sortir de l'immobilité sociale à la française (novembre 2006)
- Avoir des leaders dans la compétition universitaire mondiale (octobre 2006)
- Comment sauver la presse quotidienne d'information (août 2006)
- Pourquoi nos PME ne grandissent pas (juillet 2006)
- Mondialisation : réconcilier la France avec la compétitivité (juin 2006)
- TVA, CSG, IR, cotisations...
Comment financer la protection sociale (mai 2006)
- Pauvreté, exclusion : ce que peut faire l'entreprise (février 2006)
- Ouvrir les grandes écoles à la diversité (janvier 2006)
- Immobilier de l'État : quoi vendre, pourquoi, comment (décembre 2005)
- 15 pistes (parmi d'autres...) pour moderniser la sphère publique
(novembre 2005)
- Ambition pour l'agriculture, libertés pour les agriculteurs (juillet 2005)
- Hôpital : le modèle invisible (juin 2005)
- Un Contrôleur général pour les Finances publiques (février 2005)
- Les oubliés de l'égalité des chances (janvier 2004 - Réédition septembre 2005)

Pour les publications antérieures se référer à notre site internet :
www.institutmontaigne.org

INSTITUT MONTAIGNE



AIR FRANCE-KLM
AIRBUS GROUP
ALLEN & OVERY
ALLIANZ
ALVAREZ & MARSAL FRANCE
ARCHERY STRATEGY CONSULTING
ARCHIMED
ARDIAN
A.T. KEARNEY
AUGUST DEBOUZY
AXA
BAKER & MCKENZIE
BANK OF AMERICA MERRILL LYNCH
BEARINGPOINT
BNI FRANCE ET BELGIQUE
BNP PARIBAS
BOLLORE
BOUYGUES
BPCE
BRUNSWICK
CAISSE DES DÉPÔTS
CAPGEMINI
CARBONNIER LAMAZE RASLE & ASSOCIÉS
CARREFOUR
CASINO
CGI FRANCE
CHAÎNE THERMALE DU SOLEIL
CIS
CISCO SYSTEMS FRANCE
CNP ASSURANCES
COHEN AMIR-ASLANI
COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM
CRÉDIT AGRICOLE
CRÉDIT FONCIER DE FRANCE
DAVIS POLK & WARDWELL
DENTSU AEGIS NETWORK
DE PARDIEU BROCAS MAFFEI
DEVELOPMENT INSTITUTE INTERNATIONAL
EDF
ELSAN
ENGIE
EQUANCY
EURAZEO
EUROSTAR
FONCIÈRE INEA
GAILLARD PARTNERS
GRAS SAVOYE
GROUPAMA
GROUPE EDMOND DE ROTHSCHILD
GROUPE M6
GROUPE ORANGE
HENNER
HSBC FRANCE
IBM FRANCE
ING BANK FRANCE
INTERNATIONAL SOS
IONIS EDUCATION GROUP
ISRP
JALMA
JEANTET ASSOCIÉS
KANTAR

SOUTIENNENT L'INSTITUT MONTAIGNE

INSTITUT MONTAIGNE



KPMG S.A.
LA BANQUE POSTALE
LAZARD FRÈRES
LINEDATA SERVICES
LIR
LIVANOVA
LVMH - MOËT-HENNESSY - LOUIS VUITTON
MACSF
MALAKOFF MÉDÉRIC
MAZARS
MCKINSEY & COMPANY FRANCE
MÉDIA-PARTICIPATIONS
MERCER
MICHELIN
MICROSOFT FRANCE
NESTLÉ
OBEA
ONDRA PARTNERS
PAI PARTNERS
PIERRE & VACANCES
PRICEWATERHOUSECOOPERS
RADIALL
RAISE
RAMSAY GÉNÉRALE DE SANTÉ
RANDSTAD
RATP
REDEX
REXEL
RICOL LASTEYRIE CORPORATE FINANCE
ROCHE
ROLAND BERGER
ROTHSCHILD & CIE
SAÏOFI
SANTÉCLAIR
SCHNEIDER ELECTRIC
SERVIER
SIA PARTNERS
SIACI SAINT HONORÉ
SIER CONSTRUCTEUR
SNCF
SNCF Réseau
SODEXO
SOLVAY
STALLERGENES
SUEZ
TECNET PARTICIPATIONS SARL
THE BOSTON CONSULTING GROUP
TILDER
TOTAL
TUDEL & ASSOCIÉS
VEOLIA
VINCI
VIVENDI
VOYAGEURS DU MONDE
WAVESTONE
WENDEL
WILLIS TOWERS WATSON
WORDAPPEAL

SOUTIENNENT L'INSTITUT MONTAIGNE

INSTITUT MONTAIGNE



COMITÉ DIRECTEUR

PRÉSIDENT (en congé)

Henri de Castris

VICE-PRÉSIDENTS

David Azéma Associé, Perella Weinberg Partners

Jean-Dominique Senard Président, Michelin

Emmanuelle Barbara *Managing Partner*, August & Debouzy

Nicolas Baverez Avocat, Gibson Dunn & Crutcher

Marguerite Béard-Andrieu Directrice générale adjointe en charge de la Stratégie, groupe BPCE

Jean-Pierre Clamadieu Président du Comité exécutif, Solvay

Olivier Duhamel Professeur émérite des Universités, Sciences Po

Mireille Faugère Conseiller Maître, Cour des comptes

Christian Forestier ancien recteur

Marwan Lahoud Directeur général délégué, Airbus Group

Natalie Rastoin Directrice générale, Ogilvy France

René Ricol Associé fondateur, Ricol Lasteyrie Corporate Finance

Arnaud Vaissé Co-fondateur et Président-directeur général, International SOS

Philippe Wahl Président-directeur général, Groupe La Poste

Lionel Zinsou Président, PAI Partners

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

Claude Bébéar Fondateur et Président d'honneur, AXA

Bernard de La Rochefoucauld Président, Les Parcs et Jardins de France

CONSEIL D'ORIENTATION

PRÉSIDENT

Ezra Suleiman Professeur, Princeton University

Benoît d'Angelin Président, Ondra Partners

Frank Bournois Directeur général, ESCP Europe

Pierre Cahuc Professeur d'économie, École Polytechnique

Lorraine Donnedieu de Vabres Avocate, associée gérante, Jeantet et Associés

Pierre Godé ancien vice-Président, Groupe LVMH

Michel Godet Professeur, CNAM

Françoise Holder Administratrice, Groupe Holder

Philippe Josse Conseiller d'État

Marianne Laigneau Directrice des ressources humaines, Groupe EDF

Sophie Pedder Chef du Bureau de Paris, *The Economist*

Hélène Rey Professeur d'économie, *London Business School*

Laurent Bigorgne Directeur



Sécurité nationale : quels moyens pour quelles priorités ?

Au cours des dix dernières années, la défense française a représenté 40 % des économies réalisées sur les dépenses de l'État. Or, l'incohérence entre les ambitions que la France se donne aujourd'hui et les missions qu'elle assigne à ses armées, d'une part, et les moyens financiers et humains qui leur sont affectés, d'autre part, compromet dangereusement la pérennité de son modèle complet d'armée.

Simultanément, l'objectif de consacrer 2 % du PIB en 2025 a été confirmé par les chefs d'États en 2016 lors du sommet de Varsovie et l'accroissement de l'effort de défense fait l'objet d'un relatif consensus parmi les principaux candidats à la présidence de la République.

Comment assurer la réussite de ce réinvestissement, certes lourd mais indispensable, sans clarification des objectifs, des priorités et des conditions de cet effort ?

Rejoignez-nous sur :



Suivez chaque semaine
notre actualité en vous abonnant
à notre newsletter sur :
www.institutmontaigne.org

Institut Montaigne

59, rue La Boétie - 75008 Paris

Tél. +33 (0)1 53 89 05 60 - Fax +33 (0)1 53 89 05 61

www.institutmontaigne.org - www.desideespourdemain.fr

10 €

ISSN 1771-6764

Avril 2017